

COMMUNE DE CIRON-



LA LANTERNE

N°80-DECEMBRE 2021

Les vœux du Maire

L'année 2021 arrive à son terme, les fêtes de Noël et du Nouvel An vont permettre aux familles et aux amis de se retrouvera pour des moments de joie et de bonheur malgré la menace toujours présente de la pandémie de la Covid 19.

Celle-ci moins forte qu'en 2020 car atténuée par la vaccination de près de 90% des adultes, continue d'être présente au grès de l'apparition de nouveaux variants (Delta, Omicron) et ainsi d'impacter notre vie quotidienne.

L'autre fait marquant de l'année, outre la pandémie, est la forte reprise économique que connaît notre pays grâce à l'important plan de relance du gouvernement sauf pour quelques secteurs comme la-restauration, les spectacles, l'aéronautique.

Au niveau communal, le nouveau conseil a pris ses marques et a lancé ses premières actions :

- Dernière tranche de la rénovation de l'éclairage public avec la mise en place de luminaires à LED
- Réfection du chemin du Gué à la Boissière, de la rue du Haut village à Scoury
- Réfection de la passerelle sur le Brion par les services techniques

En septembre, les associations ont pu reprendre leurs activités même si cela n'a pas toujours été facile. Quelques festivités ont pu avoir lieu comme le repas des Anciens, la Sainte Cécile, Halloween et le Téléthon.

Maintenant regardons vers l'avenir. De quoi sera fait 2022 ? Quel espoir ?

- La fin ou la maîtrise de la pandémie de la Covid 19 avec une vaccination complète de la population et l'arrivée d'un traitement spécifique
- Au printemps se dérouleront les élections présidentielles et législatives. Souhaitons quelles se déroulent dans la sérénité.
- Le maintien d'une activité économique à un niveau élevé, gage d'une diminution du chômage.

Au niveau communal, plusieurs projets :

- La rénovation énergétique du pôle : mairie, agence postale et 2 logements avec la mise en place de pompes à chaleur géothermie, changement des huisseries
- Réfection du chemin de Pellebuzan à Scoury et du chemin de Châtre.
- Réfection par le SIAEP du réseau d'eau potable route de Châteauroux et route de la Creuse à Scoury
- Dissimulation des réseaux électrique, téléphonique et éclairage public route de Châteauroux et route de la Creuse.

Avec ces espoirs et ces objectifs, je vous souhaite au nom du conseil municipal une bonne et heureuse année 2022 et surtout une bonne santé, le meilleur à chacun d'entre vous dans votre vie personnelle et professionnelle.

Bonne année à tous

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des vœux prévue le 15 janvier 2022 est annulée

Etat Civil

Naissances

Leïla GIRAULT	le 28 juin	à Châtellerault
Ethan SUREAU	le 07 juillet	à Poitiers
Anatole BARIEZ	le 01 août	à Châtellerault
Luca MOREAU	le 20 septembre	à Poitiers

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

Décès :

JOUBERT Cécile Madeleine	le 18 octobre	Le Blanc
VIGNES Paul	le 27 juillet	Mérigny

Inhumations

Cossette LACOU	le 24 décembre	venant de La Châtre
Suzanne DIES	le 22 février	venant de Le Blanc
Yves CAILLAUD	le 05 mars	venant de Le Blanc
Andrée TOMIAK	le 10 juillet	venant d'Argenton
Paulette DEPUYDT	le 17 juillet	venant de Tours
Pierre TOUCHARD	le 25 novembre	venant de Châteauroux
Edith ROUSSELET	le 14 décembre	venant de le Chesnay

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

Informations

Fermeture de l'Agence Postale

En raison des congés, l'APC sera fermée :
Du 20 décembre au 03 janvier

Anciens Luminaires d'éclairage public

Si vous êtes intéressé par les luminaires, il est possible de les acheter au prix de 25€ pièce.
Demande à faire en mairie.

Plan communal de sauvegarde

La commune est dotée d'un plan communal de sauvegarde (PCS) pour le risque inondation et rupture du barrage.

L'annuaire des bâtiments concernés est régulièrement mis à jour, cependant **si vous êtes à proximité de la Creuse**, il est important que vous nous donniez vos coordonnées téléphoniques pour confirmation de nos données.

Par téléphone : 02 54 37 95 92

Par mail : mairie@ciron.fr

Approbation du PLUi et du RLPi

Le plan local d'urbanisme intercommunal et le Règlement local de publicité intercommunal ont été approuvés le 16/09/2021.

Ces documents sont devenus exécutoires depuis le 20 octobre 2021. Ils sont consultables en mairie ou sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>.

A compter du 01 janvier 2022, vous pourrez déposer vos dossiers d'autorisation du droit des sols (permis de construire, déclarations préalables) par voie électronique.

Travaux à Scoury

- Rénovation du réseau d'eau potable route de Châteauroux à partir du 07/02/2022, route de la Creuse jusqu'à Cors en mars 2022.
- Dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public : l'étude est en cours. Les riverains vont recevoir les conventions pour le raccordement en souterrain de leur habitation. Les travaux sont prévus au 2eme semestre 2022.

Fibre optique

L'entreprise Berry Fibre optique et le syndicat RIP 36 vont déployer la fibre optique sur la commune dans les 2 ans à venir (étude et travaux)

REPAS DES ANCIENS

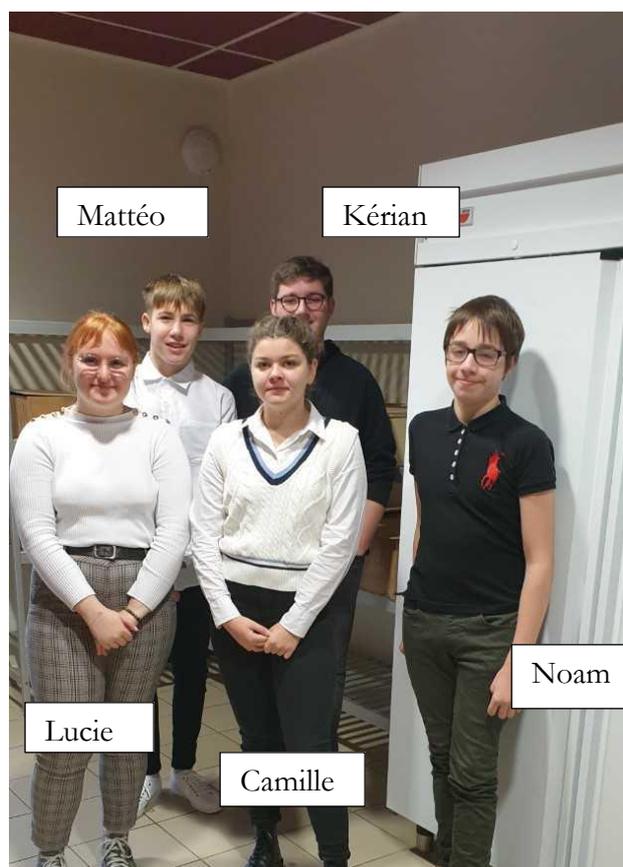
Le dimanche 21 novembre 2021, les cironnais et cironnaises âgés de plus de 66 ans se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas offert par le CCAS.

Ses membres ont organisé cette journée et se sont partagés la distribution des invitations, la décoration et l'accompagnement des 5 jeunes qui ont effectué le service avec le sourire et la bonne humeur.

Un merci tout particulier à Christelle et Magali pour avoir décoré avec goût les tables, l'entrée de la salle des fêtes et le devant de la scène sur le thème de l'automne,

Le menu a été élaboré par M Colinet du restaurant Les Rives de la Creuse et l'animation avec Denis David fort appréciée par les 76 convives.

Cet après-midi récréatif qui s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires a fait oublier l'année 2020 où nous n'avions pas pu nous réunir.



TELETHON

Après l'année 2020 où nous n'avions pas pu organiser le téléthon, nous nous sommes retrouvés, le samedi 4 décembre 2021 pour s'associer à l'élan de solidarité en faveur de la recherche contre la myopathie.

Vers 14 heures, trente-huit marcheurs courageux ont fait un petit parcours de 6 kms sous la pluie et après l'effort, le réconfort avec dégustation de crêpes et vin chaud.

Des jeux de cartes, une vente de brioches (une centaine), des cartes de vœux et des décorations de Noël confectionnées par les élèves des écoles ont occupé l'après-midi.

Virginie de l'association « Ladies Fit » a dispensé un cours de fitness,

Merci à nos deux fidèles cuisinières Caroline et Katia qui nous ont préparé 128 repas (80 convives à table et 48 à emporter) et aux musiciens de l'Amicale Cironnaise pour l'animation.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles tout au long de cette journée qui ont contribué à la réussite de cet évènement,

La somme de 2000€ a pu être remise au Téléthon.



ASSOCIATION des ANCIENS COMBATTANTS OULCHES-CIRON

Les membres de l'association se sont réunis le 4 octobre 2021 et après un repas partagé au restaurant « les deux Pierres » à Migné, ils se sont retrouvés pour leur assemblée générale à la salle des fêtes d'Oulches.

En ouverture de séance, le président Mr Bernard PLAUX a demandé à l'assemblée l'observation d'une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus au cours de l'année.

Il a ensuite présenté le compte rendu moral suivi du financier de la trésorière.

Lors de cette assemblée un nouveau bureau a été élu :

Président : Mr LABELLE Dominique
Vice-Président et secrétaire : Mr PONTON Didier
Trésorière : Mme MICHAUD Valentine
Porte drapeau : Mr RIQUELME Rodolphe

Cérémonie du 11 novembre 2021

Comme chaque année nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts.

Une gerbe a été déposée par Mr le Maire Gérard DEFEZ accompagné du nouveau Président Mr LABELLE Dominique.

Après la lecture du message Ministériel, Mr le Maire a remis la médaille de Croix du Combattant. à messieurs James AUCLAIR, Lucien GILLET et Paul ROY,



Halloween SCOURY

Le 31 octobre 2021 à 18h00 comme tous les ans, une vingtaine de fantômes, sorcières ou autres petits démons ont déambulé dans les rues du haut village de Scoury à la recherche de bonbons. Cette année les enfants étaient nombreux et nous remercions tous les voisins qui se sont prêtés au jeu et qui ont été bien généreux



Permanences à la **Bibliothèque d'Oulches**

En 2022 les bénévoles de la bibliothèque vous accueilleront

**les 1^{ers} samedi du mois de
9h30 à 10h30**

**les vendredis, sauf les 1^{ers} vendredi du mois
de 16h45 à 18h.**

N'hésitez pas à venir, en respectant les consignes sanitaires





Le réseau des médiathèques a recruté une conseillère numérique

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, 4 000 conseillers numériques sont en cours de recrutement pour mailler le territoire national.

Leur vocation est d'accompagner tous ceux qui sont peu familiers des outils numériques en ligne pour se les approprier et les utiliser dans leurs activités du quotidien, comme par exemple :

- communiquer avec des proches ;
- sécuriser des informations personnelles ;
- faire un CV...

Carole Bricault a été recrutée comme conseillère numérique par la Communauté de communes Brenne Val de Creuse.

Elle est rattachée à l'équipe de la médiathèque intercommunale du Blanc.

Son rôle, par des accompagnements individualisés ou bien des formations collectives, est de

- 1 - sensibiliser nos concitoyens aux enjeux du numérique,
- 2 - soutenir les habitants dans leur usage quotidien de l'outil informatique
- 3 - et ainsi de participer à la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme.

Elle se tient à la disposition des communes pour intervenir au plus près de la population.

Vous pouvez prendre contact avec elle :

	 Carole Bricault Conseillère numérique France Services Médiathèque intercommunale du Blanc Place René Thimel – 36300 LE BLANC 02 54 28 05 20 conseiller.numerique@cc-brennevaldecreuse.fr	
		<p>Vous êtes ici... votre médiathèque aussi !</p> <p>www.mediathequesdelabrenne.fr</p>

Vous êtes ici...
votre médiathèque aussi !

www.mediathequesdelabrenne.fr

Tous les renseignements à propos de CLIC sur www.mediathequesdelabrenne.fr

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Besoin d'aide dans vos démarches administratives, l'Espace France Services de la Sous-préfecture du Blanc peut vous aider.

L'Espace France Services du Blanc, situé à la Sous-préfecture a ouvert ses portes au 1^{er} janvier 2021. Grâce aux agents d'accueil, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement de qualité dans une multitude de domaines (titre d'identité et droits à conduire, état civil et famille, formation emploi et retraite, justice, budget, logement mobilité et courrier, prévention santé).

Que vous ayez besoin de conseils pour vos démarches administratives ou d'aide pour l'utilisation d'un service numérique , vous serez accueillis dans un lieu de vie agréable et convivial. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

De plus, le CDAD, le Défenseur des Droits, l'ADAVIM–France Victimes, l'ADIL, l'ADIE, Initiative Brenne et la CPAM proposent des permanences dans nos locaux. Pour tout renseignement concernant ces permanences, vous pouvez vous adresser à l'accueil de l'Espace France Services.

Il vous sera prochainement proposé des ateliers numériques permettant de découvrir l'outil informatique, d'apprendre à l'utiliser dans le but de pouvoir effectuer vos démarches en ligne.



Sous-préfecture du Blanc
1, place du Général de Gaulle
36300 LE BLANC
02 54 29 51 65
du-blanc@france-services.gouv.fr

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h00
Et de 14h00 à 16h30



Du côté de nos déchets

Des changements d'importance à venir

En conséquence d'un contexte économique de plus en plus contraignant, les élus du Symctom ont fait le choix d'instaurer la redevance incitative comme nouveau mode de financement du service de gestion des déchets ménagers.

Pour rappel

Actuellement, votre contribution financière se fait par le biais de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Elle est injuste car basée uniquement sur la taxe foncière, indépendamment des déchets que vous

Pourquoi ce choix ?

L'envol des coûts de traitement nous obligent à trouver des solutions pour limiter les quantités de sacs noirs qui finissent à l'enfouissement. Le seul levier efficace est la responsabilisation de chacun, en appliquant le principe du producteur/payeur.

La redevance incitative : comment ça marche ?

Elle est basée sur les volumes des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs). Chaque foyer reçoit un bac individuel doté d'un système de lecture par puce qui permet de quantifier le nombre de fois dans l'année où le bac sera présenté à la collecte.

La facturation repose sur deux paramètres : une base forfaitaire liée au volume de votre bac et une part

Exceptions

Certains foyers n'auront pas la place de stocker des bacs chez eux. Pour ces points particuliers, des solutions adaptées

Les effets attendus

Les collectivités qui ont mis en place ce système ont constaté une nette diminution des volumes des ordures ménagères résiduelles (sacs noirs), grâce à un meilleur tri et à la généralisation du compostage notamment, permettant ainsi une maîtrise des coûts.

L'échéancier

*Le déploiement de la redevance incitative se fera au cours des deux prochaines années. Une enquête sera réalisée auprès de chaque foyer pour définir le volume du bac qui vous sera attribué. En parallèle, **une communication dédiée** vous sera proposée afin que vous puissiez disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la bonne compréhension et à la bonne appropriation de ce nouveau système (livret d'explication, "Journal du Symctom", articles de presse, site internet, page Facebook, standard téléphonique, réunions publiques, ...).*

Un doute, une question ?

N'hésitez-pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site

internet(www.symctomleblanc.fr)!

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 ✉ centredetriblanc@orange.fr

Travaux du Conseil Municipal

2^{ème} semestre 2021

Séance du 21 juillet

- *Demande subvention FAR 2022*

Le conseil municipal décide de déposer une demande de subvention pour les travaux de réfection partielle du chemin de Pellebuzan et de la Voie communale n° 7 à Châtre pour un montant estimés de 31 787.50€. La subvention demandée est de 16000€.

- *Adhésion au groupement de commandes « Pôle Energie Centre.*

Les syndicats d'énergie d'Eure et Loire, de L'Indre et d'Indre et Loire ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergie.

Considérant que la commune, au regard de ses besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement, le conseil municipal décide d'adhérer à celui-ci.

- *Admission en non-valeur*

Suite à la demande du trésor public, la somme de 92.03 est mise en non-valeur.

- *Location nappes rondes*

Le conseil décide de mettre à disposition des utilisateurs de la salle des fêtes, les nappes rondes au tarif de 5€ pièce, nettoyage compris.

- *Plaques salle des fêtes*

Suite à une location de salle, le conseil décide de facturer le remplacement de 5 plaques de plafond tachées au prix de 10€ pièce.

Séance du 20 octobre

- *Vente de terrain lotissement des Varennes*

Le conseil municipal accepte de vendre à M AMACIN Allan et Mme ANGAMOUTOU Anna, le lot N°3 du lotissement des Varennes d'une superficie de 818m² au prix de 9€ le m² soit 7362€.

- *Travaux de restauration et reliures de registres- demande de subvention*

Le conseil municipal décide de réaliser la restauration et la reliure de 15 registres d'Etat Civil et un registre des arrêtés. Le montant de la restauration est de 6 785,35€ HT. Une demande de subvention de 1 357.07€ est déposée auprès du Département dans le cadre du FAR patrimoine.

- *Remboursement de caution*

Au vu de l'état des lieux sortant, le conseil municipal décide de reverser la caution à hauteur de 325€ à Mme Boulet.

- *Location du 2 rue de l'Eglise St Georges*

Le conseil municipal loue à compter du 02 octobre 2021 à M et Mm DOUVENOT, le logement précité, avec un loyer mensuel de 650€. La caution est de 650€

- *RODP Orange*

La redevance d'occupation du domaine public d'Orange est fixée pour l'année 2021 à 1458.86€.

- *RODP GRDF*

La redevance d'occupation du domaine public pour GRDF est fixée pour l'année 2021 à 171€.

Séance du 16 décembre

- *Pacte de gouvernance*

Le conseil émet un avis favorable au pacte de gouvernance de la CDC.

- *Urbanisme :*

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la CDC Brenne Val de Creuse pour la prestation d'instruction des autorisations du droit des sols.

Le conseil accepte la délégation pour le droit de préemption sur les zones U et AU, exception faites des zones relevant de la compétence de la CDC.

- *Décompte du temps de travail*

Le temps de travail des agents communaux est fixé à 35 heures hebdomadaires ce qui représente un temps de travail annualisé de 1607heures.

- *Tarifs assainissement*

A compter du 01 janvier 2022 les tarifs assainissement seront les suivants :

- Part fixe : 78.85€HT
- Part proportionnelle aux m3
1 à 300m3 : 1.02€HT le m3 + 300m3 : 0.44€HT le m3
- Nouveau branchement :
562€ pour 5 ml + 5ml : 11,22€ le ml
- Participation accès assainissement : 433€HT

- *Provisions obligatoires 2021*

Le conseil fixe à 195€ le montant des provisions pour les impayés du service assainissement

- *Stationnement des cars*

Le conseil municipal fixe à 30€ par semaine le stationnement des cars de transports scolaires sur les places communales.

- *Demande subvention*

Le conseil répond favorablement à la demande subvention de Familles Rurales pour la mise à disposition de véhicules électriques à ses employées.

La subvention de 1000€ sera prévue au BP 2022 et 2023.

- *Vente de luminaires*

Le conseil fixe à 25€ pièce le prix de vente des luminaires déposés lors du renouvellement de l'éclairage public.

Les réalisations du conseil municipal

Rénovation de l'éclairage public :

La dernière tranche de travaux a été réalisée à partir de septembre avec le remplacement des luminaires sodium haute pression par des luminaires LED.

Secteurs concernés : Route de Cheméré, chemin de l'Epine, Rue des Vignes, route de Migné, rue du Haut village, chemin du vieux village, chemin de Pellebuzan.

69 luminaires ont été changés pour un montant de 41 736€TTC avec une subvention de l'Etat de 12 573€.

Mise en place de 2 défibrillateurs :

- Un à l'intérieur de la salle polyvalente
- Un à l'extérieur de la salle des associations à Scoury

Pour un montant d'investissement de 3232.80€.



Salle polyvalente



salle des associations

Travaux logement de la Gare, aménagement d'une douche, coût 6500€

Aménagements végétaux de la Route nationale

L'entreprise qui les a réalisés était déjà en retard sur son planning, le confinement du printemps 2020 n'a fait que rajouter à des mises en place trop tardives de certains éléments puis un été très sec a encore compliqué les choses.

Cela a été particulièrement le cas des bords de route Est pour lesquels a été en principe semée une « prairie fleurie ».

Certains ont pu s'étonner et trouver l'entretien négligé. Notre inaction a été guidée par le fait de vouloir laisser toutes les chances aux quelques rares fleurs qui auraient pu réussir à s'installer.

Quant aux frênes, malgré les arrosages estivaux, certains ont finis par mourir. Ils viennent d'être remplacés par l'entreprise MOULENE avec laquelle nous avons un accord d'entretien.

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Ciron-Oulches

Depuis plusieurs années, le SIAEP réalise d'importants travaux sur son réseau :

- Renouvellement de canalisations
 - o Commune d'Oulches : à Cors, chemin de la Folie, chemin du cimetière, à la commanderie, village de Saint Nazaire
 - o Commune de Ciron : à Toutvent, Route nationale, chemin de l'Epine
- Remplacement de nombreux branchements de particuliers (compteurs inaccessibles, tuyaux de raccordement hors service).
- Acquisition d'un nouveau fourgon équipé
- Etude patrimoniale et de connaissance du réseau (83 km)
- Pose de systèmes de contrôle de comptage appropriés (débitmètres)
- Investigation au niveau du forage de Scoury

Ces 3 dernières réalisations étant rendues obligatoires par la loi.

Ces travaux réalisés depuis 2010 représentent un montant de 858 000€ subventionnés à hauteur de 110 000€ environ, le reste financé par emprunt et avec la facturation de l'eau.

Suite à l'étude patrimoniale, le SIAEP va être amené à réaliser d'autres gros travaux :

- Remplacement de canalisations fuyardes ; route de Châteauroux à Scoury ainsi qu'une partie de la côte de Cors.
- Remplacement de conduites contenant des CVM : entre Pellebuzan et la route de la Ménigaudière commune de Ciron et secteur de Boubon à La Bruère commune d'Oulches.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise SEGEC avec le planning suivant :

- o Fin janvier 2022, Pellebuzan à la route de la Ménigaudière
- o Mi-février 2022, route de Châteauroux Scoury
- o Mars : côte de Cors suivi par le secteur de Boubon

Les compteurs des particuliers seront remplacés.

De nouveaux compteurs de sectorisation seront mis en place à Longefont, sur la RD 3 à Cors (direction le Blanc) et un à proximité de la Stéarinerie à Scoury (route de la Creuse).

Ces dispositifs permettront de surveiller des secteurs occupés par la canalisation principale afin de contrôler les volumes d'eau circulants et aussi isoler les éventuelles fuites secteur par secteur.

Actuellement une fuite peut exister à la Boissière commune de Ciron ou la Bézarde commune d'Oulches sans qu'il soit possible de la trouver rapidement.

Tous ces investissements (travaux et bureaux d'études) représentent environ 750 000€ financés par des subventions de l'Agence de l'Eau et du Département à hauteur de 300 000€. Le reste à charge sera financé majoritairement par emprunt.

Au vu de l'importance des investissements à venir, le SIAEP a dû prendre la décision d'augmenter les tarifs à compter du 01 janvier 2022, la dernière augmentation datant de 2018.

Tarifs à compter du 01 janvier 2022

- *Consommation*

de 0 à 100m ³		le m ³ : 1.28 Euros
de 101 à 500m ³ ,		le m ³ : 0.90 Euros
de 501 à 1000m ³ ,		le m ³ : 0.75 Euros
au delà de 1000m ³ ,		le m ³ : 0.66 Euros

- *Abonnement annuel*

15mm :	78.54 Euros	40 mm :	144.76 Euros
20 mm :	98.17 Euros	80 mm :	165.25 Euros
30mm :	123.42 Euros	100 mm :	224.40 Euros

- *Installation branchement neuf*

Branchement, terrassement et toutes sujétions comprises pour une longueur de 7 mètres :

- avec compteur et regard traditionnel : 735 euros HT
- avec compteur et regard type PARAGEL : 890 euros HT

Au-delà d'une longueur de 7 mètres et pour tout branchement d'un compteur égal ou supérieur à 30 mm, un devis spécifique sera établi.

- Remplacement des compteurs traditionnels hors d'usage (négligences, gel ou autre)

Compteur 15 mm	: 85 euros
Compteur de 20 mm	: 96.00 euros
Compteur de 30 mm	: 214.00 euros

- L'intervention du fontainier la suite à une demande d'abonné (casse canalisation, déplacement compteur...):

80€ HT plus fournitures diverses et travaux nécessaires le cas échéant.

Les travaux de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Réunion du 08 juillet

- Projet éolien de Mouhet

Le conseil communautaire donne un avis favorable au projet : 8 voix pour, 7 voix contre-20 abstentions.

- Comptabilité

Le conseil décide :

- o Une augmentation des loyers de son parc locatif de 0,66% à compter du 01 aout 2021
- o Le remboursement anticipé des emprunts de la clinique vétérinaire de Tournon Saint Martin suite à la cession du bâtiment.
- o Un virement de crédit de 2000€ pour subventionner la course cycliste organisée par le COMC.
- o Un virement de crédit de 13500€ pour indemniser le commissaire enquêteur du PLUi.

o

- Désignation

- o Mme Dominique Delaigue comme membre titulaire du SCOT
- o Mme Brigitte Pipereau comme membre titulaire du SMABCAC

- PLUi et urbanisme

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable pour le PLUi et le RLPi avec quelques remarques. Il donne également un avis favorable à la demande de dérogation à l'amendements Dupond sur Ciron et pour les abrogations des cartes communales des communes concernées.

Concernant les périmètres délimités des abords (zone des bâtiments historiques) le commissaire enquêteur donne un avis défavorable pour celui de Rosnay autour du château du Bouchet qui débordait sur la commune de Douadic. Celui-ci sera donc retiré de la démarche.

Suite à l'enquête publique, le PLUi, le RLPi et les PDA seront adaptés en fonction des demandes faites lors de celle-ci, si cela est possible.

Les 3 documents modifiés seront à l'ordre du jour du conseil communautaire de septembre.

- Poste

Le conseil décide la création d'un contrat de projet à temps complet sur 2 ans subventionné par l'Etat et le recrutement d'un Volontaire territorial d'administration (VTA) avec l'aide de l'Etat.

- Questions diverses

Le président informe le conseil communautaire que dans le cadre de ses délégations, il a contracté une ligne de trésorerie de 800 000€.

Il informe le conseil ; que le montant global du FPIC pour 2021 est de 608724€, il sera réparti entre la CDC et les communes sur le même mode qu'en 2020.

Réunion du 16 septembre

- Projet photovoltaïque de Ciron

La société Total Energie a présenté son projet photovoltaïque sur la commune de Ciron. Les études faune et flore réalisées par la société ADEV ont trouvé une zone à protéger en raison de la présence de l'orchidée *Serapias lingua*.

Le projet établi sur les anciennes sablières de Ciron doit permettre une production d'électricité pour 14 000 personnes.

Le permis de construire sera déposé fin 2021 pour une enquête publique en 2022.

- Rentrée scolaire 2021/2022

Le vice-président Daniel Champigny a remis à chaque élu, un document détaillant les effectifs par classe ainsi que le calendrier des visites d'école.

Le RPI Ciron Oulches compte 56 élèves (18 à Oulches en maternelle et 38 à Ciron en primaire)

Il informe l'assemblée de la dissolution par arrêté préfectoral, du RPI de Chazelet, Luzeret, Sassierges Saint Martin, Saint Civran, Roussines.

Il conviendra de répartir l'actif et le passif. Il indique également que les spectacles ont repris et que les obligations sanitaires engendrent une augmentation des heures du personnel.

- PLUI

Le conseil communautaire approuve :

- Le PLUI par 37 voix pour et 1 voix contre
- Le RLPi par 37 voix pour et 1 abstention
- Les PDA à l'unanimité
- La dérogation à l'amendement Dupond sur la commune de Ciron à l'unanimité
- L'abrogation des cartes communales des communes concernées à l'unanimité

- Actions économiques

Le conseil communautaire autorise le président à céder :

- Moyennant l'euro symbolique, la parcelle cadastrée G307 à la société Action Net à Oulches et à clôturer le budget dès que les écritures seront passées.
- Moyennant la somme de 70 000€ un immeuble cadastré G 308 à la commune d'Oulches et à clôturer le budget.

- Questions diverses

Les tarifs du réseau Chaleur du Blanc sont fixés et applicables au 1^{er} octobre 2021.

Un point a été fait par le vice-président G Defez sur les dossiers économiques (méthanisation, zone d'activité de Pouligny Saint Pierre, projets AB Bâisseurs et Gaya, dossier friche industrielle de la zone d'activités des Groges)

Réunion du 03 décembre

- Vote des tarifs 2022 pour :
 - o Les cantines
 - o Les garderies périscolaires
 - o Les centre de loisirs
 - o Les animations estivales
 - o L'espace loisirs de Fontgombault

- Pacte de gouvernance

La Loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 a introduit la possibilité d'élaborer un pacte de gouvernance entre les communes et la communauté de communes.

Celui-ci définit le projet politique pour la mandature, les relations entre les communes et la CDC, précise les modalités relatives à la prise de décision et formalise les objectifs de la CDC.

Il a été rédigé suite à une journée de travail des élus le 16 octobre.

Il est approuvé à l'unanimité.

- Comptabilité

Le conseil autorise le président :

- o A engager en 2022 avant le vote du budget, les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des montants votés en 2021 soit :
 - 183 025€ sur le budget principal
 - 2500€ sur le budget réseaux de chaleur
 - 682 500€ sur le budget actions économiques

Le conseil autorise le président à verser les participations et subventions avant le vote du budget à

SYMCTOM	:764 000€
SCOT	: 11 750€
PNR Brenne	: 37 500€
Les offices de tourisme	: 15 000€
SMABCAC	: 30 000€
RPI Neuillay les Bois	: 4 000€
Commune Neuillay les Bois	: 1000€

- Groupement de commandes SDEI

Le conseil communautaire accepte d'adhérer au groupement de commandes du SDEI pour l'achat de l'électricité.

- Provisions pour impayés 2021.

La constitution de provisions pour impayés est une dépense obligatoire. La somme de 20 951€ est votée pour le budget principal et 1575€ pour le budget actions économiques

- Urbanisme

Instruction des actes d'urbanisme :

Une convention sera passée entre les communes et la CDC pour l'instruction des actes d'urbanisme. Cette instruction sera gratuite pour les communes de la CDC.

Droit de préemption Urbain

Le conseil communautaire institue un droit de préemption urbain sur le territoire de la CDC, il est délégué aux communes pour toutes les opérations qui n'entrent pas dans les compétences de la CDC.

- Fonds de soutien à l'investissement

Le conseil vote une aide de 12 000€ pour des projets sur les communes de Nuret le Ferron, Lureuil, Le Blanc, Rosnay, La Pérouille, Ingrandes, Mérigny.

- Commission d'appel d'offres

Le conseil communautaire désigne les membres :

Titulaires :	Gérard DEFEZ	Suppléants :	Alain JACQUET
	Jérôme PERRIN		Thierry BERNARD
	Michel LIAUDOIS		Lydie LACOU
	Edith VACHAUD		Sylvie LABELLE
	Christel BONDOUX		Stéphane RIVIERE

- Questions diverses

Cession de terrain ZA de Pouligny : la cession décidée le 8 juillet au profit de la SARL Arthus se fera au nom de la SCI Charré.

Le conseil accepte l'ouverture des commerces non alimentaires du Blanc, 12 dimanches sur l'année

Un peu
d'histoire

Abandons d'enfants au XVIII et XIX siècles

Dans les siècles passés, régnaient la pauvreté et la misère. Les chemins de nos campagnes étaient parcourus de mendiants, chemineaux, vagabonds et autres.

Beaucoup de nouveau-nés étaient abandonnés par les mamans en manque de moyens, alors celles-ci les déposaient dans des paniers en osier qu'elles exposaient aux portes des habitations, des églises, ou aux Croix de chemins ou autres monuments.

En ville, les abandons avaient lieu au « Tour des Hôpitaux ». Le tour ou tourniquet était un cylindre installé dans la muraille de l'édifice qui pivotait sur un axe. Une cloche extérieure avertissait la garde par une sonnerie, de la présence d'un bébé. Cela permettait aux mères dans la détresse de déposer leurs nouveau-nés dans l'anonymat. Certaines mères cachaient souvent un signe dans les linges (un mot, une médaille, un ruban) susceptible d'identifier l'enfant si elles désiraient le reprendre plus tard. Ensuite après consultations et formalités nécessaires les bébés étaient confiés à une nourrice.

Les registres X concernant les abandons d'enfants sont consultables aux Archives Départementales.



Exemples de « tours d'abandon »

Cas de disparition étrange au XIX siècle à Ciron

D'après les recherches de l'époque, pour la période comprise entre 1800 et 1880, de nombreuses personnes ont disparu dans notre département. De tous les âges, de 8 à 80 ans, hommes, femmes, garçons, filles et cela pose beaucoup de questions.

C'est le cas dans notre commune de Ciron. Un jeune homme, Charles Vaillant, 15 ans, a disparu le 18 Janvier 1854 de chez son père, domicilié à Ciron, lieu-dit « Le Pavillon ». La maison était située près du ruisseau le Brion, vers « Ris », accessible par la route de Romefort.

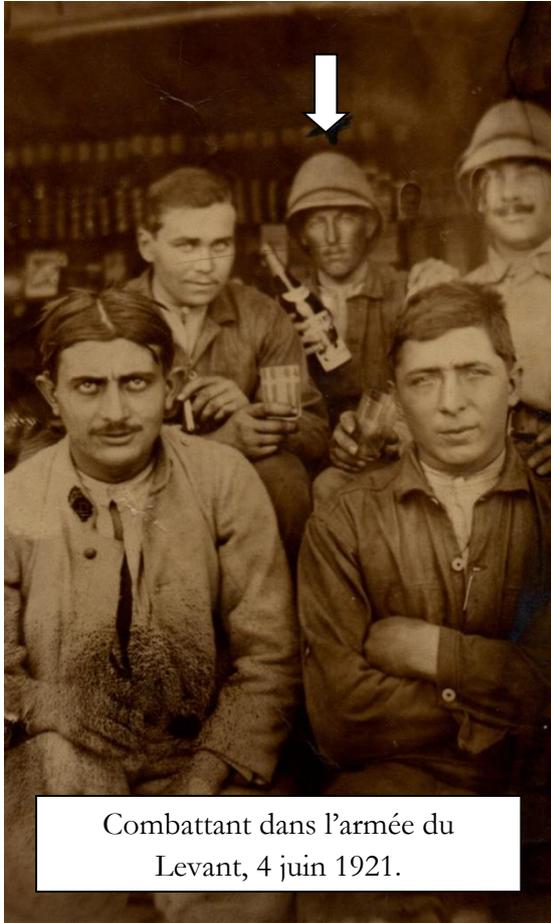
Il était coiffé d'une casquette en drap rouge sans visière, vêtu d'une blouse de coton bleu, d'un pantalon de toile à raies bleues, chaussé de sabots. Il avait l'habitude de se ceindre le corps d'une courroie en cuir.

Dans notre région, de nombreux cas semblables ont été signalés. Ces disparitions restent des mystères.

Jacques Gagnant

PAGES D'HISTOIRE ANCIENNE

Biographie d'un Cironnais bien connu : Firmin AUJEAN



Firmin, Marie, Gabriel AUJEAN, né le 1^{er} juillet 1900, était le fils de **Philippe, Emile, Eugène AUJEAN** (charpentier) et de **Marie, Gatiennne BRAULT** (couturière).

Incorporé dans l'armée le 18 mars 1920, il est nommé caporal le 16 octobre 1920. Puis, envoyé au Levant, embarque à Marseille en janvier 1921 et arrive au Liban (Beyrouth). Le 1^{er} juillet, il est nommé Sergent. Il revient dans son foyer le 1^{er} février 1922 avec un certificat de bonne conduite et crée sa petite entreprise multiservices. Impliqué dans la vie sportive, il crée la Société de Tir de Ciron, laquelle deviendra, plus tard, l'Union Sportive de Ciron, toujours existante.

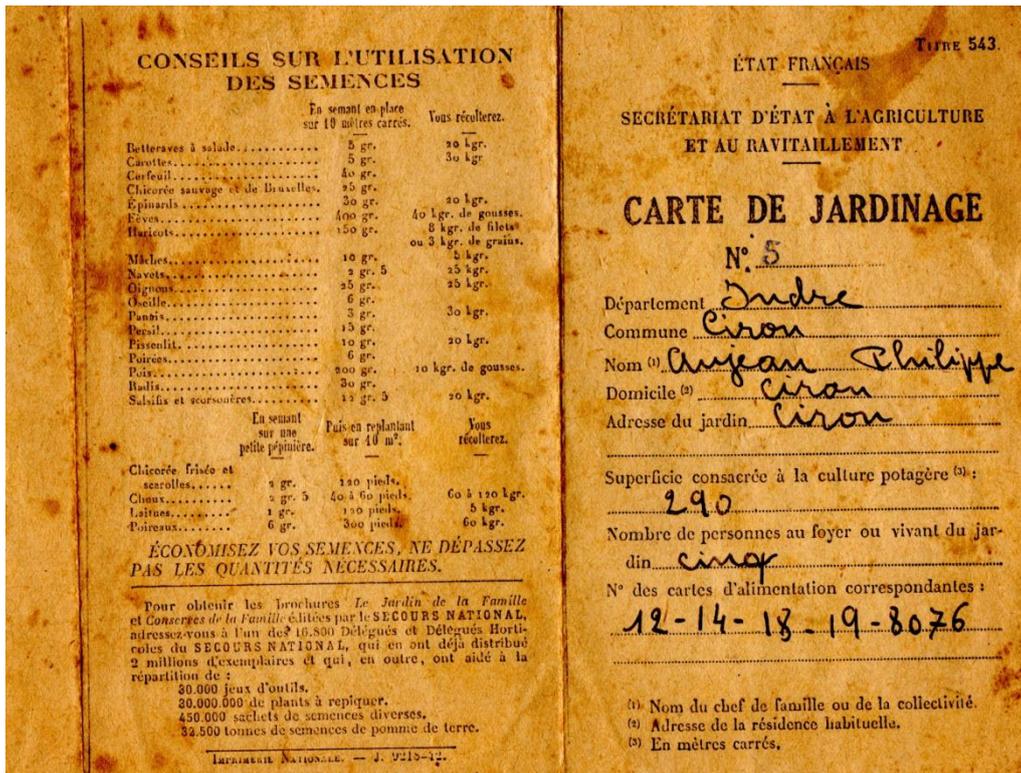
Son fils Guy AUJEAN naît le 19 juin 1924.

A nouveau mobilisé le 1^{er} septembre 1939 (alors âgé de 39 ans), affecté au 6^{ème} régiment du génie militaire, il est fait prisonnier dans les Vosges le 21 juin 1940 à Lavaline et envoyé en Allemagne durant 5 longues années au camp Stalag VI D de Dortmund. Sa libération intervient le 18 mai 1945.

Le 27 octobre 1945, son fils unique Guy (membre du maquis), trouve la mort dans sa cave en manipulant des objets dangereux. Firmin a poursuivi une vie active : atelier de vélos, électricité, distribution d'essence, peinture et nombre de services à la demande, au 61/63 route nationale. On sait qu'il resta très actif dans le milieu sportif, le foot en particulier dont il fut joueur, Président actif puis Honoraire. Il est de notoriété publique qu'il aimait chanter son répertoire pour le plaisir de tous, notamment lors du banquet des sports.

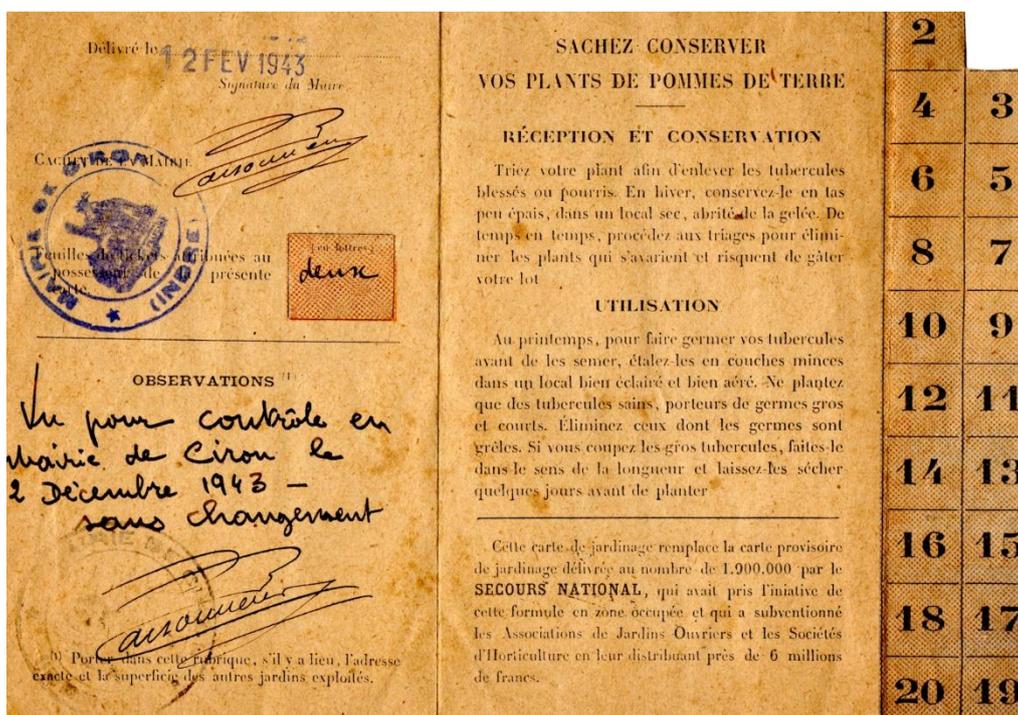


Les hommes libérables répondant aux exigences fixées par le règlement de service intérieur obtenaient un certificat de bonne conduite. Sous la forme d'un diplôme signé par le chef de corps, le général de brigade ou l'officier général dont le corps relève directement, ce document avait une valeur particulière pour l'homme. Il marquait la fin du service actif et revêtait une grande importance pour un futur emploi (dans la gendarmerie par exemple). Dans un livre à la gloire de l'œuvre éducative et moralisatrice de l'armée, un lieutenant écrit, ce qui résume bien la vision qu'on avait du certificat de bonne conduite à l'époque : « le certificat de bonne conduite qu'ils emportent, signé du Colonel et du Conseil d'Administration du Corps, est la meilleure des références ».



CARTE DE JARDINAGE (ayant appartenu à son père), délivrée en 1943

On sait que, pendant la guerre de 1939/1945, il fallait être en possession de tickets pour pouvoir acheter la plupart des denrées alimentaires. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il en était de même pour l'attribution de semences par le Secours National. Il fallait disposer d'un lopin de terre et justifier du nombre de personnes vivant au foyer ou vivant du jardin. Créé en 1914, le Secours National avait pour mission d'aider les populations civiles à lutter contre les misères nées de la guerre grâce à des fonds privés puis publics.



Firmin AUJEAN parmi des Cironnais en 1939

Henriette AUJEAN

Marcel QUINQUAUD
(Boulangier de Ciron)

**Firmin
AUJEAN**

Mme BALLU
(Les Vouillers)



Gatien
AUJEAN

Gérald AUJEAN

Renée BERIGAUD
(Future épouse
LARDEAU)

Louis GUERINEAU
(Les Vouillers)

Louis René
BLANCHARD
(Les Vouillers)

Marcelle MERLE
(Future épouse QUINQUAUD)

Mr GENDREAU
(Instituteur)

Robert TARTARIN



Le bourg de Ciron
vers 1949. On note la
présence de l'éclairage
public, installé en 1929.

*Bernard JACQUET
Ciron, décembre 2021.*

Les associations

AGIR EN COEUR DE BRENNE

L'association AGIR EN COEUR DE BRENNE permet le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Son siège social est situé à CIRON.

Elle a deux activités :

- **La livraison des repas à domicile** : les repas sont confectionnés par un traiteur local installé à Oulches, la société Oh Plaisirs Gourmets-Soli'Age et livrés par le véhicule frigorifique de l'association à chaque client trois fois par semaine.

Le prix du repas est de 9,00€ au 1er janvier 2021, le service s'adapte à la demande des clients. (Repas du midi et potage ou salade).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

☎ : 02 54 28 66 48 ou ☎ : 02 54 37 95 92 (mairie de CIRON)

Nous couvrons un territoire de 28 communes représentant les cantons de Bélâbre, Le Blanc et Tournon Saint Martin. Nous étudions toute demande, par exemple nous livrons également des clients à Tournon Saint Pierre.

- **La laverie** située à Rosnay qui propose aussi des travaux de couture

lavage, séchage, lessive 5kg	: 8.90€
Lavage, séchage, repassage machine 5kg	: 11.65€
Lavage, séchage, repassage ½ lessive	: 6.20€
Repassage (le Kg)	: 3.00 €

Horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, jeudi,	9h-12h	13h30-17h
Vendredi	10h-12h	13h30-17h

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler au 02 54 28 51 14

Ces services mis en place grâce à la solidarité des communes du territoire sont à votre disposition, n'hésitez pas à les utiliser.

L'association Familles Rurales de ROSNAY intervient sur le territoire de la commune de CIRON pour son activité de maintien à domicile qui permet l'emploi des aides à domicile Mmes ROYER, LEPOITEVIN, VERON, BLONDEAU & CHICOT (absente sur la photo ci-dessous).

Les visiteuses bénévoles intervenant auprès des usagers sont Mmes LAUZANNE au 06 47 08 82 12 et BOUGON au 02 54 37 96 72.

La référente du Maintien à Domicile sur la commune de CIRON est Mme VINEE Jocelyne au 06 86 71 84 77.

Le président de l'association : Sébastien Garnier au 06 28 47 68 18.

Voici maintenant un échange « question – réponse » effectué entre Jocelyne et les Aides à Domicile de votre secteur.

- Quelles sont les qualités d'une AAD ?

Discrétion, ponctualité, faire sourire les usagers.

- Comment répondez-vous au mieux à la demande de la personne aidée ?

Ecoute, confiance, respect.

- Quelles sont vos motivations ?

Avoir de l'empathie, aimer les usagers, notre métier.



Sur la photo, de gauche à droite, Mmes ROYER, LEPOITEVIN, VERON & BLONDEAU.

Comité des Fêtes de CIRON

Après 2 années blanches dues à la pandémie, le comité des fêtes a tenu son assemblée générale 2020, le 1er octobre.

En raison de l'inactivité les comptes rendus moral et financier furent brefs.

L'année 2021 s'achève dans les mêmes conditions.

Nos regards se portent vers 2022 avec une certaine incertitude car au-delà de la crise sanitaire dont nous espérons tous voir la fin, se pose pour nous un indispensable **besoin de renouvellement et de renforcement de notre équipe**.

Avec lucidité il faut se rendre à l'évidence que sans renforts il ne nous sera pas possible d'organiser la fête champêtre comme précédemment ce qui serait vraiment dommage.

Une nouvelle fois nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour venir nous aider pour cette manifestation. N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie par exemple, il n'est pas obligatoire de devenir membre du Comité des fêtes pour nous prêter main forte.

Le comité des fêtes a participé aux côtés d'autres associations de la commune à l'organisation des festivités liées au téléthon 2021

Manifestations 2022 :

L'assemblée générale 2021 aura lieu le 04 février 2022 à la salle des fêtes, à cette occasion n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Randonnée pédestre : le 24 avril

Fête champêtre : le samedi 30 juillet

Rendez-vous donc à l'année prochaine.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année 2022

Dominique LABELLE

AMICALE CIRONNAISE

L'amicale Cironnaise, après avoir participé comme tous les ans à la cérémonie des Descends le dimanche 11 juillet a repris son activité en septembre avec les cours dispensés à la salle paroissiale au profit de 9 élèves.

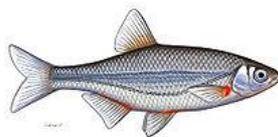
Le dimanche 28 novembre 2021, les musiciens ont fêté Sainte-Cécile en déposant une gerbe au monument aux morts et se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un bon repas.

A cette occasion, des diplômes ont été décernés à deux musiciens :

- Ely Barbillat pour son examen en formation musicale cycle II obtenu en juin 2021 avec la note de 14,15/20
- Marie-Laure Galienne pour son examen catégorie clarinette obtenu en juin 2021 avec la note de 14/20 et 12/20 en déchiffrage instrumental.



L'ABLETTE DE SCOURY



L'AAPPMA « l'Ablette » a tenu son assemblée générale électorale le 26 novembre dernier pour renouveler le bureau pour les cinq années à venir.

Le nouveau bureau :

Président d'honneur	DELAUNAY René
Président	Alain BLANCHARD
Vice-président	Jean Noël DOUCET
Trésorier	Bernard PLAUX
Trésorier Adjoint	Lionel BROUARD
Secrétaire	Jacqueline PLAUX
Secrétaire adjoint	Anthony MOREAU

Membres du bureau : Aurélien CHAGNON, Didier CHAULET, Serge STERLING, Christian LARDEAU, Tristan CHAGNON, Philippe BIQUE.

Vérificateurs aux comptes : Pascal BARBAUD, Alain MARTINEAU.

Au cours de l'année 2021, il a été procédé à plusieurs alevinages :

50 kg de brochets et 40 kg de carpes en début d'année, suivis de 60 kg de truites cet été puis 500 brochetons offerts par la fédération départementale, enfin 50 kg de perches et 20 kg de brochets début décembre.

Carte de pêche 2022 :

Vous pouvez comme d'habitude la prendre à la mairie de Ciron, Caroline se fera un plaisir de vous la délivrer ou sur le site : www.cartedepeche.fr en précisant bien « L'Ablette de Scoury ».

Une idée cadeau :

Offrez une carte de « L'Ablette de Scoury », valable dans tout le département et dans les étangs de la fédération à Neuillay les Bois ainsi que dans plus de 90 autres départements si elle est munie de la vignette HEGO (Entente Halieutique du Grand Ouest qui a réciprocity avec le club halieutique du Midi et de l'Union régionales du Nord Est)

L'Ablette vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Alain Blanchard



La crise sanitaire que nous traversons a profondément perturbé le fonctionnement de notre association en 2019 et 2020. Cependant, depuis quelques semaines, nous avons retrouvé un fonctionnement quasi normal. Toutes les activités ont pu reprendre dans le plus strict respect des normes sanitaires, et ce, pour le plaisir de tous. Le pass sanitaire est exigé pour toutes nos activités. Aussi, si vous souhaitez participer à une ou plusieurs de nos 9 activités, nous vous invitons à nous rejoindre dès à présent.

Notre troupe de Théâtre des 3 Vallées a donné 9 représentations du 10 octobre au 4 décembre 2021 et a rencontré beaucoup de succès avec sa nouvelle pièce : L'héritage presque parfait d'Angélique Suty.

Le 7 septembre, le club de randonnée a réuni ses marcheurs pour une journée à la Haute Touche avec un pique-nique très convivial.

Le 4 décembre, notre association a participé au Téléthon de Ciron en organisant une marche de 7 km entre Ciron et Scoury ; en vendant du vin chaud et du café, grâce à l'organisation de l'Union sportive de Ciron et du Comité des fêtes.

Le 12 décembre, nous avons organisé à Oulches, un marché de Noël initié par l'association familles rurales de Rosnay. Une quinzaine d'artisans étaient présents, ainsi que le père et la mère Noël !

-Le club joie de vivre vous propose de les retrouver 2 jeudi après-midi par mois dans la petite salle des fêtes de Ciron pour participer à des jeux de société.

Animateur : Jean-Pierre Tartarin. 06 62 35 94 50.

-Le théâtre : La comédie, l'envie de faire rire ou simplement vous divertir, vous attirent, alors rejoignez la troupe des 3 Vallées. Et si monter sur les planches vous fait peur, alors intégrez l'équipe technique !

Animatrice : Brigitte Bisson. 06. 71. 88 10 89.

-La troupe de danse folk : Le Branle des étangs, depuis plus de 30 ans, anime des après-midis dans différents établissements et présente des spectacles de danses folkloriques de notre région.

Les répétitions ont lieu les lundis de 20h00 à 23h à la salle des associations de Ruffec.

Animatrice : Liliane Meriot. 06 80 88 39 21, Monique Gomez. 06 77 32 17 49.

-La gymnastique vous propose également 2 cours par semaine, soit le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle des associations de Ruffec, soit le jeudi de 18h à 19h à la salle des fêtes de Ciron.

Animatrice : Marie-Hélène Beaucamp. 02 54 37 13 05.

-La randonnée : Des marches sont proposées sur les chemins autour de nos communes.

Le lundi après-midi, pour des sorties de 5 km maximum.

Animatrice, Gisèle Pineau. 06 74 37 46 36.

Le mardi après-midi pour des sorties de 7 à 13 km.

Animatrice : Patricia Mondet. 06 18 94 11 82.

-**Le Djembel** : danse issue des danses africaines basée sur les sonorités et la gestuelle avec différents mouvements.

Le mercredi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Ciron.

Animatrice. Katia Aucouturier. 06 30 28 87 63.

-**Le Scrapbooking** : manière de mettre en scène, vos photos, des albums. Un atelier une fois par mois à Ciron de 14h à 18h.

Animatrice. Michelle tartarin. 06 81 99 19 07.

-**Formation aux outils numériques** : Ordinateur, tablette, smartphone.

Deux lundis par mois, de 9h30 à 11h30 à Ciron.

Animatrice : Annie Monsacré. 06 07 15 62 60

-**Atelier dessin et peinture** : initiation et perfectionnement au dessin ou à la peinture, 2 séances par semaine, le mercredi de 18h à 20h00 et le vendredi de 14h à 16h à Scoury, l'ancienne école.

Animatrice : Hélène Coquard 06 74 31 84 32.

Afin de bien débiter l'année 2022, nous invitons tous les membres de l'association, à venir partager, la galette des rois le samedi 15 janvier 2022 à partir de 15h à la salle des associations de Ruffec.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ET AMIS DES ECOLES DE CIRON ET OULCHES

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 12 octobre 2021.

Présidente : Maria Guérin, Trésorière : Jennifer Garrillère, Secrétaire : Angélique Beaujean

Membres : Anne-Cécile Baudesson, Charlotte Hortholary, Bonneau Paul-Bernard, Desquesnes Xavier, Karim Mezaache, Jessica Bennis.

Adhérents : Bénédicte Rodier, Emeline Provost, Sonia Coubard, Elise Renault.

Les écoles du RPI accueillent 56 enfants.

Étant donnée la situation sanitaire actuelle, nous n'avons pu organiser de manifestation depuis le début de l'année scolaire. Toutefois, l'association s'active et espère pouvoir proposer différentes manifestations très rapidement. Nous avons tout d'abord organisé une tombola de Noël et les enfants auront un cadeau du Père Noël qui leur sera offert en classe autour d'un goûter.

Nous remercions toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous espérons que la situation s'améliore de jour en jour pour que nous puissions vous retrouver prochainement.

En attendant, prenez soin de vous. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.





Joyeuses Fêtes



Depuis le mois de septembre, l'association « Ladies Fit » anime une séance d'Elgo Power, tous les jeudis de 19h30 à 20h30 et compte 15 adhérentes.

Il s'agit d'un cours mêlant les basiques de **fitness** à la **danse**.

C'est dynamique, on travaille le renforcement musculaire et le cardio dans une ambiance festive.

Ladies Fit est aussi une association engagée. Nous avons animé un cours et participé à la soirée du Téléthon le 4 décembre dernier avec la municipalité de Ciron.

Nous avons également organisé une journée Octobre Rose, le 16 octobre, à Néons sur Creuse ; avec une marche, des stands beauté, cours de pilâtes, démonstration de pole dance... Grâce à cette journée nous avons récolté 926,76 €. Une moitié de la somme a été reversée à la Ligue contre le Cancer et l'autre moitié à l'association ASAVIE de la Roche Posay. Nous espérons pouvoir recommencer en 2022 à Ciron, sous réserve des disponibilités de la salle des fêtes.

Séance Cabaret



Halloween



Soirée Noël

Journée Octobre Rose

Renseignements : Virginie 06.62.49.25.10. <https://www.elgo-dance.com/>



Union sportive

Après une saison blanche, le football de Ciron a repris le championnat le 12 septembre en troisième Division Départementale avec un effectif de 15 joueurs.

Le début de celui-ci a été très compliqué avec 3 grosses blessures (1 avec 3 côtes de cassées, 1 avec rupture partielle du tendon d'Achille, 1 avec clavicule cassée). A ce jour ces blessés sont toujours en convalescence, le championnat est difficile pour nos joueurs en herbe. Ils occupent la dernière place au classement.

Les nouveaux arrivants sont : BARBAUD Pascal, CHEREFI Mehdi, FOFANA Moussa, LEGER Mattéo, MARCILLOUX Cédric, MONTET Thomas, RETAILLAUD Thomas, SEBASTIEN Nicolas, VIOLEAU Alexandre.



Photo 1997 ¼ de finale en coupe de l'Indre

Photo juin 2013 pour
les 90 ans du club



**U.S. CIRON vous présente ses meilleurs
vœux pour 2022**



Les enfants de l'école maternelle vous
souhaitent de JOYEUSES FÊTES.

